

LES ENJEUX D'ETHIQUE ET D'INTEGRITE LIES AUX TIC

Dr Brice Arsène MANKOU
Maître de Conférences ULCO
Chercheur associé au Clersé
UMR 8019 – CNRS
Directeur de l'IFMV

INTRODUCTION

Les TIC ont créé un nouvel espoir en Afrique en ce qui concerne les politiques publiques. Comme le souligne Chéneau-Laquay (2010), en Afrique, « personnes ne nie l'utilité d'Internet et du téléphone, même si les problèmes de base, l'approvisionnement en eau, énergie et alimentation ne sont pas résolus. » Les TIC ont créé des mécanismes de contrôle et de surveillance qui font que rien n'est plus caché et les populations suivent tout ce que les gouvernements font.

Quels sont donc les enjeux d'éthique et d'intégrité liés aux TIC ?

Dans un premier temps, nous aborderons l'approche conceptuelle de l'éthique, l'intégrité et les TIC.

Dans un second temps, nous ferons un état des lieux de la gouvernance en Afrique avant de décrire le lien entre gouvernance et TIC.

La troisième partie sera consacrée aux concrets de surveillance et de contrôle des politiques publiques par les TIC.

La dernière partie, nous permettra de dégager les différents enjeux d'éthique et d'intégrité liés aux TIC.

I – APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'ETHIQUE ET DE L'INTEGRITE

1.1 – L'éthique

L'éthique se définit généralement comme un système de valeurs qui nous permet de concevoir ce qui est juste et bien pour l'accomplissement humain.

L'éthique est notre conscience morale qui nous permet de distinguer ce qui est important dans la vie de l'homme et les différents types de rapports que nous pouvons entretenir avec autrui.

1.2 – L'intégrité

Elle est définie comme le respect de l'éthique et des règles de bonnes mœurs. En matière de gouvernance publique, l'éthique et l'intégrité sont deux piliers essentiels de bonne gouvernance.

Les TIC :

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent des outils de communication qui englobent, le téléphone portable, Internet et les réseaux sociaux.

Les TIC améliorent la participation et la représentation des citoyens dans les pays démocratiques. Pour la société civile, les TIC constituent un moyen qui permet de structurer et d'organiser les mouvements sociaux. Mais quel est l'état des lieux de la gouvernance en Afrique ?

II – LA QUESTION DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE – ETAT DES LIEUX

La gouvernance, mieux la bonne gouvernance est devenue une variable principale des économies modernes. En Afrique, depuis 1990, la Banque Mondiale, les organisations internationales et plusieurs observateurs pointent la mal gouvernance, la corruption dont la conséquence principale est l'échec des politiques de développement et la pauvreté endémique.

Aujourd'hui, plusieurs pays africains se sont engagés dans les réformes pour asseoir aussi bien la Démocratie et la Gouvernance.

La mise en place des réformes politiques et institutionnelles a été facilitée par l'usage des TIC qui représentent un gage de bonne santé démocratique et institutionnelle.

Comme le souligne Cheneau-Loquay (2008), « Les TIC sont au service d'une Afrique dynamique, innovante et performante en permettant d'atteindre un objectif fondamental : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion »

Mais quel est le lien entre la gouvernance et les TIC ?

En Afrique comme l'indique Chattab (2008): « les TIC rendent possible, l'automatisation des principaux pouvoirs et fonctions de l'Etat, en facilitant le bon fonctionnement des institutions et favorisent une meilleure interaction des institutions qui ont la charge des différents pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire). »

Les TIC permettent l'interaction entre les gouvernants, l'Etat, ses institutions et le public. Ce rapprochement Etat et citoyens passe par ces technologies de l'information et de la communication qui favorisent la participation citoyenne et donc une meilleure représentativité ; le rapprochement de l'administration des citoyens. C'est le cas, par exemple, des informations sur l'état civil, le domaine foncier, les impôts, le recensement etc.

Mais quel lien entre les TIC et la responsabilité, la transparence et l'intégrité ?

TIC Et responsabilité

La responsabilité est l'engagement de l'affectation, de l'utilisation et le contrôle des ressources (publics et privés) conformément aux normes juridiques, comptables et fiscales.

Par conséquent, l'accès à l'information du public, de la société civile est souvent facilité par les TIC. A tous les niveaux, on peut échanger des informations utiles. L'accès par exemple aux informations gouvernementales gardées en secret peut être facilitées grâce aux TIC.

TIC ET TRANSPARENCE

L'OCDE (2004) dans ses principes de gouvernance estime « qu'un régime de gouvernement d'entreprises doit garantir la diffusion en temps opportun d'informations exactes sur tous les sujets significatifs. »

Or qu'est ce que la transparence si ce n'est autre que la diffusion, la vulgarisation de nouvelles informations, ce qui constitue un pilier essentiel pour la bonne gouvernance. Un Etat transparent, ne cache rien, communique et publie des informations grâce aux TIC.

Nous savons que les TIC ont un impact sur la qualité de service public. Lorsqu'on facilite l'information aux citoyens, la transparence de l'administration et donc la prise de décision à quelque niveau que ce soit ne peut qu'être facilitée.

TIC ET INTEGRITE

Les TIC facilitent la lutte contre la corruption et le contrôle de la gestion des ressources d'un Etat. Aujourd'hui, même si certains Etats africains tentent de contrôler l'usage d'Internet avec les sites contestataires qui échappent à la censure, nous remarquons que grâce aux TIC, ce qui est caché est révélé.

Le cas des organisations de défense des droits humains en est une illustration parfaite.

III – CAS CONCRETS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE GRACE AUX TIC EN AFRIQUE

En Afrique, un élan des cyber activistes africains est en train de naître. Il est porté par les jeunes blogueurs.

Cette vague a pris nos dirigeants de court. Mais c'est grâce aux TIC que ces jeunes web activistes s'organisent. Ce qui confirme ce que Mc Luhan écrivait : « *le monde devient un village planétaire.* »

Au Sénégal, le plus connu de ces jeunes activistes du web est Cheick Fall, de la diaspora sénégalaise, qui essaie de structurer son mouvement « Africtivistes ». Cette structure est une ligue qui permet de regrouper les jeunes, les accompagner sur toutes les questions de sécurité, de diffusion d'information, de partage de contenus etc.

Au Congo-Brazzaville, des sites Internet comme :

-« Mwindi » (lumière)

- « Zenga Mambu » (trancher les différents)

Le Collectif 242 met régulièrement la lumière sur les biens mal acquis, la gabegie et d'autres malversations financières.

Au Cameroun,

C'est l'écrivain et universitaire Patrice Nganang qui a été arrêté, lors de son récent séjour au Cameroun pour avoir dénoncé des dérapages sur la crise anglophone dans son pays.

De plus en plus, les gouvernements en Afrique tentent de museler ces activités en censurant, en coupant souvent Internet lors des élections de ces pays.

Pour eux, les TIC constituent un danger car elles révèlent des informations que le public n'a pas à savoir.

Même en Europe et dans les grandes puissances, on se souvient du cas SNOWDEN qui avait révélé des informations embarrassantes au monde entier

IV – AVEC LES TIC, NOUS SOMMES ENTRES DANS L'ERE DE L'OUVERTURE DES DEMOCRATIES : C'EST UNE EXIGENCE MONDIALE

Face au développement des TIC y compris en Afrique, il y a une exigence qui voit le jour, c'est l'ouverture de nos gouvernements et de nos démocraties.

C'est une initiative lancée le 20 septembre 2011 par Hilary Clinton, alors secrétaire d'Etat américaine qui vise à promouvoir des gouvernements ouverts fondés sur la transparence de l'action publique et l'ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, grâce aux TIC.

A cet effet, cette initiative doit permettre :

- D'accroître la disponibilité des informations à tous les niveaux afin de recueillir et publier les données sur les dépenses publiques.
- D'encourager la participation du public sans discrimination.
- De mettre en vigueur de très hauts standards d'intégrité professionnelle dans l'ensemble des administrations.
- De faciliter l'accès au TIC pour aider à la transparence et à la responsabilité.

V – LES ENJEUX LIÉS AUX TIC PAR RAPPORT A L'ETHIQUE ET L'INTEGRITE

Parmi les enjeux liés aux TIC en rapport à l'éthique et l'intégrité, figurent en bonne place :

- L'enjeux de la transparence des décisions et l'intégrité des décideurs.
- L'enjeu de la participation à tous les niveaux de prise de décisions communes.
- L'enjeu du pouvoir d'agir des citoyens avec les logiques collaboratives dans l'action publique

CONCLUSION

Ces enjeux constituent des défis auxquels nos Etats sont confrontés et les TIC constituent des outils indispensables pour assurer la transparence, l'intégrité, la participation et le pouvoir d'agir de nos concitoyens.

Comme vous pouvez le constater, l'Afrique est à la croisée des chemins, ou elle s'ouvre à la Démocratie ouverte, ou elle disparaît.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION